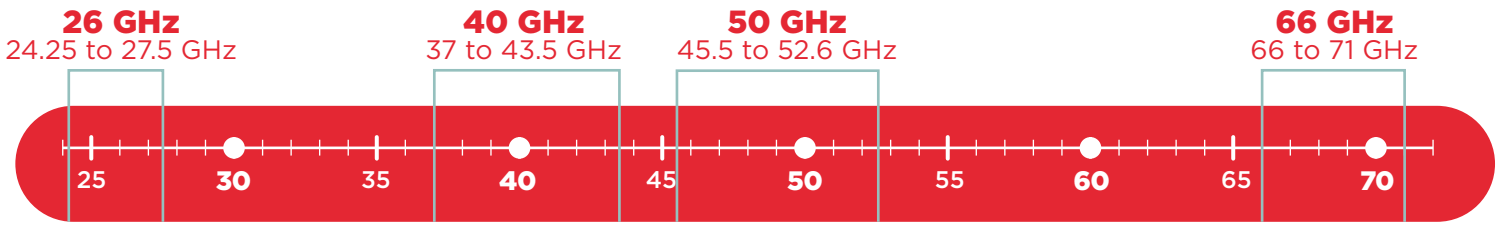
Série CMR

Point 1.13 de l'Ordre du Jour de la CMR-19

IMT dans les bandes entre 24,25 GHz et 86 GHz pour soutenir la 5G

La combinaison de la 5G et des bandes millimétriques ouvre la voie à de nouveaux niveaux de performance avec de ultra-hauts débits et de faibles latences. L'impact potentiel sur nos vies est plus important que pour l'ensemble des générations de mobile précédentes et se retrouve dans des domaines comprenant des systèmes de transport plus propres, des usines plus sûres, des villes plus intelligentes et un accès aux soins plus avancé. La CMR-19 peut en faire une réalité en accordant des quantités significatives de fréquences avec des conditions optimales.



Les positions de la GSMA sur le Point 1.13 de l'Ordre du Jour de la CMR-19 :

Une identification de fréquences pour l'IMT, avec des conditions optimales, dans le cadre du Point 1.13 de l'Ordre du Jour, est vitale pour réaliser le plein potentiel des réseaux 5G

La GSMA soutient les bandes 26 GHz et 40 GHz

La GSMA soutient également la bande 66 GHz

Du fait de la grande quantité de fréquences nécessaires pour la 5G, la bande de fréquences 50 GHz doit également être envisagée

Les études techniques montrent que la coexistence entre l'IMT et les autres services est possible.

CAS D'UTILISATION DE LA 5G AVEC UN GRAND POTENTIEL

Où

Zones urbaines denses, stades, centres commerciaux et gares ferroviaires

Habitations et commerces utilisant un accès fixe sans fil

Trains, bus et voitures connectés

Quoi

Transmission de dizaines de gigabits de données

Internet des Objets

Réalité virtuelle et augmentée

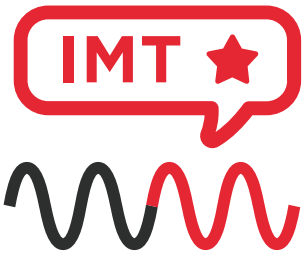
Streaming Vidéo avec de faibles latences : 4K sans compression et 8K

Automatisation Industrielle avec de faibles latences et une grande fiabilité

et plus...

Les bandes millimétriques clés et l'importance des conditions optimales

Le Rapport de la RPC pour le Point 1.13 de l'Ordre du Jour est aujourd'hui un recueil complexe de nombreuses conditions et options possibles. Il est possible, grâce au texte actuel, d'identifier une bande pour l'IMT sur le papier mais de la rendre inutilisable en pratique. Il y a un risque lors de la CMR-19 qu'à moins de n'appliquer que les conditions techniques optimales, l'usage IMT de ces bandes soit fortement limité.



26 GHz
(24.25-27.5 GHz)

Des limites de protection du Service d'exploration de la Terre par satellite (passif) avec une restriction maximale de -32 dB(W/ 200MHz)

Pas de conditions nécessaires pour le FSS/ISS puisque les études de partage montrent des marges de protection significatives

40 GHz
(37-43.5 GHz)

Les limites existantes du 3GPP suffisent pour protéger la bande Active du Service d'exploration de la Terre par satellite (passif). La Rés. 752 s'applique à la liaison FSS descendante : le partage ES est une question nationale. Liaison FSS montante : les études de partage montrent une marge de protection significative

66 GHz
(66-71 GHz)

Usage flexible pour les systèmes 5G Permettant à la fois des technologies IMT et non-IMT
Partage avec le Wi Gig

Impact des bandes de fréquences millimétriques sur le PIB d'ici 2034

565 milliards de dollars

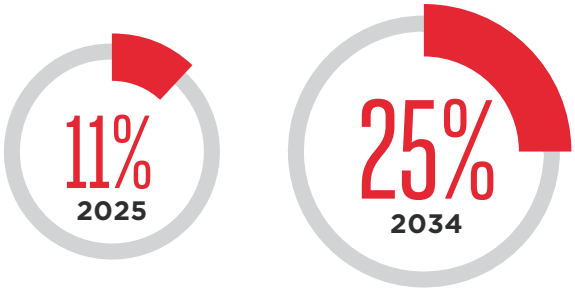
TAXES
152 milliards de dollars

2.9%
Croissance du PIB

L'IMPORTANCE CROISSANTE DES ONDES MILLIMETRIQUES

52%

Croissance rapide: Il est prévu que la contribution des ondes millimétriques au PIB croisse de 52% par an



La part des services 5G utilisant les ondes millimétriques

En Savoir Plus

Juillet 2019

La position politique de l'équipe spectre de la GSMA sur les fréquences 5G est disponible sur:
www.gsma.com/spectrum/5g-spectrum-guide/

La position politique de l'équipe sur le Point 1.13 de l'Ordre du Jour de la CMR-19 est disponible sur:
www.gsma.com/spectrum/wrc-series/

Vous en apprendrez plus sur les avantages socioéconomiques des bandes de fréquences millimétriques, dont les bandes 26 and 28 GHz, sur:
www.gsma.com/spectrum/resources/mmwave-5g-benefits/